

Mouvements entre 00:30 et 05:59  
Année 2013

Mois	Date	Type d'aéronef	Classe bruit	Heure		Catégorie	Motifs des dérogations
				Atterr.	Décoll.		
Janvier	3	Eurocopter EC-35	-	02:23	01:00	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	8	Eurocopter EC-35	-	04:38	02:51	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	19	Airbus A320	V		01:47	Dérogation GA	(1) Problème technique + conditions météorologiques
	20	Boeing B737-800	V		00:39	Dérogation GA	(2) Conditions météorologiques
	20	Boeing B737-800	V		00:47	Dérogation GA	
	20	Boeing B737-800	V		00:49	Dérogation GA	
	20	Boeing B737-800	V		00:50	Dérogation GA	
	20	Boeing B737-800	V		00:53	Dérogation GA	
	20	Airbus A320	V	01:08		Dérogation GA	
	Février	20	Airbus A319	V	01:31		Dérogation GA
30		Cessna C525	V	03:16	05:14	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
10		Eurocopter EC-35	-	02:17		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
10		Citation C25A	V	01:16		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
12		Airbus A320	V		00:58	Dérogation GA	(3) Problème technique + conditions météorologiques
23		Learjet LJ35	V		02:42	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
26		Learjet LJ35	V	03:11		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
28		Beechcraft BE20	-	00:37	05:56	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
1		Piper Cheyenne PAY3	-	03:42	05:38	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
Mars		1	Eurocopter EC-35	-	03:10	00:40	Vol Sanitaire
	4	Eurocopter EC-35	-	03:33		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	20	Eurocopter EC-35	-	03:21	04:09	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	23	Fairchild SW2	-	03:16	03:52	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
Avril	12	Fairchild Merlin II		04:01	05:36	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	16	Gulfstream G4	V	02:06		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	23	Beachcraft B350	-	03:40		Dérogation OFAC	(4) Calibration installations ILS
	24	Beachcraft B350	-	02:25		Dérogation OFAC	
Mai	20	Cessna C510	V	02:52		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	6	Cessna C550	V	05:42		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
Juin	14	Learjet 45	V		00:51	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	18	Airbus A320	V	00:37		Dérogation GA	(5) Incident sur la piste principale en béton
	20	Cessna C510	V		01:03	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	21	Airbus A320	V	00:35		Dérogation GA	(6) Conditions météorologiques
	21	Airbus A319	V	00:45		Dérogation GA	
	22	Eurocopter EC-35	-	05:14	02:53	Vol Sanitaire	
Juillet	1	Eurocopter EC-35	-	05:27	03:38	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	8	Cessna C550	V	05:56		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	12	Eurocopter EC35	-	00:57	05:03	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	13	Eurocopter EC35	-		04:05	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	20	Airbus A319	V	00:35		Dérogation GA	(7) Conditions météorologiques
	20	Saab 2000	V	00:40		Dérogation GA	
	30	Eurocopter EC35	-	03:30	02:17	Vol Sanitaire	
Août	1	Eurocopter EC35	-	04:35	01:58	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	14	Eurocopter EC35	-		05:35	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	21	Challenger CL60	V	00:32	01:11	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	4	Eurocopter EC35	-	01:49		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
Septembre	5	Eurocopter EC35	-	03:33	01:47	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	12	Cessna Citation Mustang	V	05:40		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	18	Beechcraft B350	-	03:00		Dérogation OFAC	(8) Calibration installations ILS
	19	Beechcraft B350	-	02:51		Dérogation OFAC	
	28	Eurocopter EC35	-	01:45		Vol Sanitaire	
	30	Learjet 55	V		00:43	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	Octobre	05	Cessna Citation 525A	V	01:34		Vol Sanitaire
05		Cessna Citation Mustang	V	01:42		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
10		Eurocopter EC35	-	03:55	01:48	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
12		Eurocopter EC35	-		05:02	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
14		Eurocopter EC35	-	01:53		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
17		Eurocopter EC35	-	04:10	01:59	Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
20		Eurocopter EC35	-	00:42		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
22		Eurocopter EC35	-	02:23		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions
30	Beechcraft BE20	-	01:29		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions	
Novembre	10	Falcon 2000	V		00:48	Dérogation OFAC	(9) Pas soumis aux restrictions
	10	Bombardier GL 500	V		00:58	Dérogation OFAC	
	10	Airbus A319	V		01:32	Dérogation OFAC	
Décembre	29	Cessna Citation C510	V	05:35		Vol Sanitaire	Pas soumis aux restrictions

Motifs des dérogations (détail)

Au sens de l'ordonnance sur l'infrastructure aéronautique, l'exploitant d'aérodrome peut accorder des dérogations aux prescriptions applicables aux vols de nuit en cas d'événements exceptionnels imprévus (Art. 39 al. 3 OSIA)

(1)	En raison des mauvaises conditions météorologiques en Angleterre et à Paris le 18 janvier 2013, dix-neuf vols ont été annulés au départ de Genève et cinq machines supplémentaires ont été contraintes de faire un nightstop imprévu. A minuit, l'aéroport n'avait plus qu'une seule place de stationnement disponible. Le même soir, GA a accordé une dérogation pour un décollage à 01h47 d'un appareil de type Airbus A319. L'appareil est arrivé à Genève à 21h07 à Genève avec un retard d'environ deux heures sur son horaire. À son arrivée, le pilote a déclaré un problème technique. Compte tenu des circonstances, les autorités aéroportuaires ont accepté une première demande pour un décollage entre minuit et 00h29. Peu après minuit, l'agent d'assistance a indiqué que le traitement du problème technique requerrait davantage de temps et que l'appareil devait être arrêté pour la nuit à Genève. Compte tenu des événements, la compagnie aérienne a fait une demande pour réembarquer les passagers dans un appareil de remplacement qui était prévu pour un nightstop à Genève. En raison du manque de place de stationnement, des mauvaises conditions météorologiques annoncées le lendemain matin, ainsi qu'au manque de places dans les hôtels genevois, notamment du fait des nombreuses annulations de vols survenues durant la journée, GA a accordé une dérogation après 00h29. Du temps a été alors nécessaire pour embarquer les 147 passagers et ensuite dégivrer l'avion avant qu'il puisse se mettre en mouvement et rejoindre la piste pour le décollage.
(2)	Suite aux importantes chutes de neige survenues tout au long de la journée du 19 janvier 2013, le trafic a été interrompu sur l'aéroport de Genève le matin durant 30 minutes et l'aéroport a été fermé au trafic aérien de 17 heures à 20 heures. Les services de météorologies avaient annoncé de fortes intempéries mais pas les pluies givrantes qui ont suivi les importantes chutes de neiges (20 à 30 cm de neige cumulée en 24 heures). Du fait de cette perturbation majeure, soixante et un vols ont été annulés et trente-quatre ont dû faire diversion sur d'autres aéroports. Dès 18 heures, GA a été informé qu'il n'y avait plus de chambre d'hôtel disponible à Genève. Une soixantaine de lits de camps ont été installés dans les salons de l'aérogare passagers, à la disposition des familles. Vers minuit, tous les lits étaient occupés et environ quatre cents passagers ont dû dormir dans le terminal. Face à cette situation exceptionnelle en matière d'accueil et de sécurité pour les passagers, GA a accordé cinq décollages au-delà de 00h29, respectivement à 00h39, à 00h47, à 00h49, à 00h50 et à 00h53 pour permettre à plus de 650 passagers de quitter Genève. Deux dérogations ont également été accordées pour des atterrissages à 01h08 et à 01h32 afin de rapatrier deux appareils à Genève. Cela a permis de désengorger les terminaux à Genève et sur les aéroports de provenance, en permettant à un certain nombre de passagers bloqués de rejoindre leur destination, facilitant du même coup la reprise des opérations le lendemain matin pour assurer le transport des passagers restés à Genève, en plus du flux des passagers prévus sur les premiers vols du 20 janvier 2013.
(3)	Suite à l'accumulation de neige sur la piste à Genève, deux interruptions successives de trafic ont été ordonnées durant la matinée du 11 février 2013. Afin de gérer les perturbations de trafic consécutives à la fermeture de la piste durant près de deux heures, Skyguide a imposé des régulations sur le trafic à l'arrivée à Genève durant la quasi-totalité de la journée. Dans la soirée du 11 février, GA a accordé une dérogation pour un décollage à 00h58 d'un appareil de type Airbus A320. L'appareil est arrivé à Genève à 23h44 en provenance de Rome (rotation Rome - Genève - Londres) avec environ six heures de retard sur son horaire. À l'arrivée à Genève, le débarquement des passagers a été plus long que prévu du fait des difficultés rencontrées pour positionner correctement la passerelle de débarquement en raison de l'accumulation de neige sur le tarmac. Le débarquement des 158 passagers en provenance d'Italie et l'embarquement des 167 passagers à destination de l'Angleterre a été effectué rapidement. Par souci d'efficacité, deux camions de dégivrage ont été engagés pour effectuer le dégivrage de l'appareil. Compte tenu des circonstances météorologiques particulière difficile tout au long de la journée tard et des efforts déployés par la compagnie aérienne pour rattraper le temps perdu, l'exploitant d'aérodrome a accordé une dérogation pour un décollage au-delà de 00h29.
(4)	Vols de calibration des installations de radionavigation pour l'approche aux instruments (ILS) autorisés par l'Office fédéral de l'aviation civile (Art. 39d al. 3 OSIA). Cf. communiqué de presse du 17 avril 2013.
(5)	Peu après 16 heures, un avion de loisirs de type Piper Saratoga a éclaté le pneu avant à l'atterrissage ce qui a provoqué la sortie de piste de l'appareil. Cet incident a entraîné la fermeture partielle de la piste principale de 16h23 à 17h20. Afin de gérer les perturbations de trafic consécutives à la fermeture de la piste durant près d'une heure, Skyguide a imposé des régulations sur le trafic à l'arrivée à Genève de 17h30 à 22h00. Du fait de cette perturbation sur le trafic à Genève, quinze vols ont été annulés et douze ont dû faire diversion sur d'autres aéroports. En raison des vols annulés, plus de huit cent cinquante passagers se sont trouvés bloqués à Genève. À 22h30, Genève Aéroport a reçu trois demandes pour des atterrissages au-delà de 00h29 et en a refusé deux. Compte tenu de la succession d'événements, les autorités aéroportuaires ont accordé une dérogation, limitée jusqu'à 00h59 au plus tard. Suite à la fermeture de la piste en raison de l'incident, le vol en question a été détourné sur Lyon pour être ravitaillé en carburant. L'opération de ravitaillement a pris environ une heure cinquante et s'est avérée finalement beaucoup plus longue que prévu en raison du retournement d'autres appareils également détournés sur l'aéroport de Lyon. Finalement, l'appareil a atterri à Genève à 00h37 avec un peu plus de deux heures de retard sur son horaire et cent soixante et un passagers à bord.
(6)	Dans l'après-midi du 20 juin, l'aéroport de Genève a fait face à une situation orageuse qui a entraîné de fortes bourrasques de vent à plus de 130 km/h, accompagnées d'une violente tempête de grêle. De 15 heures à un peu plus de 20 heures, le secteur d'approche de l'aéroport de Genève a été fortement perturbé suite aux procédures d'espacement mises en place par Skyguide. Ces mesures de gestion du trafic aérien ont provoqué une réduction de la capacité du trafic aérien à l'arrivée et entraîné de nombreux retards étalés tout au long de l'après-midi et dans la soirée. Dans la soirée, GA a été informé que l'aéroport de Lyon ne pouvait plus recevoir de diversions supplémentaires faute de places de stationnement disponibles et qu'il n'y avait plus de chambre d'hôtel disponible à Genève. Face à cette situation exceptionnelle, GA a accordé deux atterrissages au-delà de 00h29, respectivement à 00h35 avec cent cinquante passagers à bord et à 00h45 avec cent quarante-neuf passagers à bord.
(7)	Dans l'après-midi du 19 juillet, l'aéroport de Genève a fait face à une succession d'événements météorologiques particulièrement difficiles. Sur la plate-forme aéroportuaire, l'alerte orange (orange et rouge) a duré près de deux heures trente (entre 16h24 et 18h47), dont une heure et quatorze minutes en alerte rouge durant laquelle toutes les opérations sur le tarmac sont stoppées du fait du risque fort de foudre sur le site (arrêt de l'embarquement et du débarquement des passagers, arrêt des opérations d'assistance, arrêt de l'avitaillement aux avions). Cette situation orageuse a provoqué de fortes perturbations dans le secteur d'approche de l'aéroport de Genève suite à l'application de régulation mises en place par Skyguide. En début de soirée à 21h30, quinze vols sur les vingt-huit prévus à l'horaire enregistrent plus de quarante minutes de retard. À 21h55, Skyguide applique une nouvelle régulation qui réduit davantage les taux, avec par conséquent une prévision de six vols attendus entre 00h00 et 00h59 et sept après 01h00. Face à cette situation exceptionnelle, GA a accordé deux atterrissages au-delà de 00h29, respectivement à 00h35 avec cent vingt-quatre passagers à bord et à 00h40 avec trente-quatre passagers à bord. Du fait des perturbations, trois vols ont dû faire diversion sur d'autres aéroports.
(8)	Vols de calibration des installations de radionavigation pour l'approche aux instruments (ILS) autorisés par l'Office fédéral de l'aviation civile (Art. 39d al. 3 OSIA). Cf. communiqué de presse du 17 septembre 2013.
(9)	Vols d'Etat autorisés par l'Office fédéral de l'aviation civile (Art. 39d al. 1 let. d OSIA)